

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le malaise économique pèse sur la France. Contradiction entre la situation financière améliorée et la situation économique aggravée. Il faut baisser le coût de la vie. — La situation atmosphérique était très mauvaise dimanche et lundi sur tout le parcours que devait accomplir l'Oiseau Blanc. Pourquoi a-t-on laissé partir les aviateurs ?

Il est question dans la presse parisienne et à la tribune parlementaire d'un « malaise économique » dont souffre la France...

En vérité, je vous le dis : Christophe Colomb a découvert l'Amérique et Louis XVI est mort !

Donc, nous avons un malaise. Ces messieurs de la Presse et du Parlement se seraient dispensés de l'effort qu'ils ont dû faire pour découvrir cela s'ils nous avaient simplement consultés. Nous, qui le savions déjà, nous aurions pu, en les informant tout de suite, leur épargner la peine de chercher.

C'est donc une vérité bien acquise que notre pays souffre d'un « malaise économique » — lequel est d'ailleurs béni, comparé à la situation presque tragique dans laquelle se débattaient d'autres nations européennes. Mais à quoi sert de nous dire que nous sommes malades. C'est nous guérir qu'il faudrait. La science ne réside pas à donner des noms à une maladie, mais à lui trouver des remèdes. Et voilà tout justement où s'embarrassent nos plus savants docteurs.

Si encore on s'entendait sur les causes directes du mal !... En juillet dernier, on avait cru qu'après la guerre le plus terrible malheur qui pût fondre sur un pays c'était la chute de sa monnaie et la ruine de son crédit. Pendant cette panique financière savamment et criminellement organisée par les seigneurs de la haute banque, nous éprouvâmes la même angoisse qu'en septembre 1914 lorsque l'ennemi envahissait nos régions de l'Est et marchait sur Paris. Puis, la subite reprise du franc nous fit ressentir la même impression de délivrance que la bataille de la Marne.

Celle-ci qui semblait devoir être une fin n'était qu'un début : le début du redressement qui ne fut achevé qu'en novembre 1918 après une longue succession d'efforts épuisants et de sanglants sacrifices... Il en sera probablement de même dans la guerre économique et nous ne sommes que sur la route de la victoire.

Aujourd'hui, la livre ne vaut que 124 francs au lieu de 240. Il ne tiendrait qu'à nous, parait-il, qu'elle vaille beaucoup moins. En juillet 1926, le Trésor n'avait que 60 millions disponibles, aujourd'hui il tient en caisse plus de sept milliards. On a versé d'importants acomptes sur notre dette extérieure, on a diminué le taux des intérêts légaux, on a consolidé une bonne part de la redoutable dette flottante... Bref, notre situation financière s'est considérablement améliorée et d'une façon si évidente que cela ne fait doute pour personne.

Et, pourtant, malgré ces symptômes rassurants, un lourd malaise pèse sur le pays. Quoiqu'en disent les stabilisateurs nous ne croyons pas à la vertu de leur remède. Ce n'est pas en constatant par des mesures légales la situation actuelle du franc — laquelle est acquise en fait — que l'on ferait disparaître la gêne dont nous souffrons.

Le problème est plus complexe. Pour tout dire brièvement, le mal réside dans ce fait que le coût de la vie n'a pas diminué comme on l'espérait à mesure que le franc remontait. Il y a eu là une grande espérance trompée, une amère déception.

Elle est à cette contradiction entre une situation financière améliorée et une situation économique plutôt aggravée qu'il faut s'en prendre. Nous n'avons pas de remède à proposer. Nous disons où est le mal. Tous les efforts doivent avoir ce but : faire baisser le coût de la vie !... Il reste à savoir si on prend le bon chemin en augmentant considérablement les tarifs douaniers...

Nous demandions dans notre dernier numéro pourquoi l'on ne s'était pas opposé au départ de Nungesser et de Coli alors que les conditions atmosphériques semblaient si peu favorables à leur entreprise.

La question est maintenant posée par nos confrères parisiens qui font remarquer à leur tour combien fut grande l'imprudence commise et combien lourde la responsabilité de ceux qui l'ont laissé commettre.

Le commandant du paquebot Paris, arrivant à New-York a fait aux journalistes les déclarations suivantes : « Nous avons rencontré une dure tempête dimanche et le baromètre descendit toute la journée. Vers minuit, l'orage s'étendait à cinq cent milles au sud de la route supposée de Nungesser, et il était si violent qu'il aurait dépassé les forces de n'importe quel avion. Plus au Nord, l'orage était pire encore et il est absolument impossible que l'« Oiseau Blanc » ait pu passer durant la nuit. Il aurait été impossible à l'aéroplane de flotter dans le cas où il aurait été contraint de se poser sur l'Océan. »

Informations

Le sort de Nungesser

Des nouvelles officielles reçues des consuls généraux de France à New-York et à Montréal, au sujet de Nungesser et Coli, ne signalent toujours aucun résultat positif.

Les autorités locales poursuivent les recherches avec la plus grande activité. Le vapeur *Miconia*, auquel un autre vapeur sera adjoint incessamment, explore les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

Le correspondant du *Times* à New-York est d'avis que Nungesser s'est peut-être réfugié dans une des innombrables petites baies du Labrador, où il aurait pu être recueilli par un bateau de pêche ne possédant pas la T. S. F. La vie dur ne représentant qu'en juin, si les aviateurs en atteignent un, il se passera des jours avant qu'ils puissent se mettre en communication avec la station radiotélégraphique de Grenfell-Mission.

Aller à leur recherche le long de la côte est chose presque impossible, car le brouillard recouvre cette région depuis Terre-Neuve jusqu'à Sandy Hook.

Les Américains partent

On annonce que les aviateurs américains Bertaud et Chamberlain vont entreprendre la traversée de l'Atlantique, New-York à Paris.

Ils ont déclaré que « le meilleur hommage que l'on puisse accorder à Nungesser et Coli, c'est de recommencer leur exploit. »

Bilan de la Banque de France

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une diminution de 400 millions des avances à l'Etat et de 702.119.755 francs des billets en circulation.

Les achats d'or, argent et devises se sont élevés à 2.100.290.197 francs, en augmentation de 20.388.139 francs, sur la semaine précédente.

Accords franco-espagnols

Le ministre du travail a eu mercredi avec le président de la Chambre de commerce de Madrid et le directeur des Services de l'Industrie et du Commerce, un long entretien au cours duquel on a examiné les propositions qui seront soumises à M. Bokanowski lors de son prochain voyage à Madrid. Ces propositions concernent les offres du gouvernement espagnol au gouvernement français relatives à l'application du nouveau tarif douanier.

On espère qu'un accord favorable aux deux pays interviendra.

Le désarmement naval

Il se confirme que la Conférence navale à trois se tiendra à Genève dans le courant de juin.

D'accord avec le gouvernement des Etats-Unis, les gouvernements britannique et japonais ont demandé au secrétaire général s'il pourrait fournir à la Conférence les facilités dont elle aurait besoin. Le secrétaire général a répondu qu'il serait heureux de fournir toutes les facilités possibles.

On prévoit que la Conférence navale ne durera pas moins de cinq à six semaines.

Pour la jeunesse allemande

Le Reichstag a voté en deuxième lecture la loi pour la protection de la jeunesse dans les divertissements publics. Cette loi serait très rigoureuse ; elle interdira aux personnes de moins de 16 ans l'accès de tous les spectacles, théâtres, cinémas, même des cirques et spectacles forains qui n'auront pas été approuvés par une commission spéciale. La police pourra même, dans certains cas, contrôler les réjouissances privées organisées par des sociétés ou des familles.

La catastrophe du Mississippi

Une dépêche de New-York aux journaux faisant état d'un communiqué officiel, déclare que la catastrophe provoquée par les inondations du Mississippi et la tornade de Middle-West peut, jusqu'ici, se traduire par 778 morts, 3.500 blessés, 365.000 réfugiés, 14.000 milles carrés de terrains ravagés et 37 villes plus ou moins détruites.

En Chine

Les armées de Tchong Tso Lin (Nordiste), Tchong Kai Shek (Sudiste modéré), et Fen Yu Hsiang (allié des sudistes extrêmes), se sont remises en marche et se livrent bataille. Tchong Tso Lin et Tchong Kai Shek se dirigent tous deux vers Hankeou et c'est à qui arrivera le premier au siège du gouvernement sudiste extrême.

Les troupes nordistes s'avancent à travers la province du Honan, le long du chemin de fer allant de Pékin à Hankeou, et sont arrivées aux confins de la province de Hupeh, dont Hankeou est le chef-lieu.

La « Cité trésor » de Salomon

Les fouilles auxquelles on procède à Tell-en-Nasbeh, à 10 kilomètres au nord de Jérusalem, ont mis à jour les restes d'une ancienne ville fortifiée.

Manières de penser et façons de voir

L'Orgueil Français

Il est bien évident qu'elle est petite, la France, toute petite quand on la compare à ces mastodontes que sont les Etats-Unis d'Amérique ou même la Russie, ou encore cette fédération connue sous le nom d'Empire anglais, à ceux que seront demain les Indes et la Chine.

Elle est faiblement peuplée, moins que l'Allemagne, moins que le Japon, que l'Italie, pays pourtant plus pauvres qu'elle, composés d'un sol plus maigre et jouissant d'un climat moins facile. Et pourtant, regardez sa trace dans l'histoire et sur le Monde.

Et je ne parle pas seulement du domaine de l'Esprit, La preuve, dans ce domaine, serait trop facile à faire. Le XIX^e siècle, si fort décrié, voit non seulement les Français s'illustrer dans les arts et dans les lettres, mais les voit se placer à l'origine, à la source de toutes les sciences. Il n'est pour ainsi dire pas une branche de l'activité scientifique moderne où un Français ne soit intervenu pour fixer les premiers principes, établir les lois générales, faire preuve d'invention. Mais, bien plus, la France, avec ce grand mouvement de 1789 dont nous commençons à saisir toute l'ampleur, a ouvert des voies politiques, sociales, juridiques, économiques absolument nouvelles. La première, elle a eu cette idée d'une Europe fédérale à laquelle les événements de Chine et d'ailleurs vont probablement nous acculer. La plupart des grands systèmes sociaux sont nés sur son sol, à commencer par celui de Saint-Simon, dont tant d'esprits contemporains sont aujourd'hui pénétrés. Enfin, l'on peut dire qu'en présence de l'erreur marxiste, c'est encore la France qui a créé et mis au point toute la partie saine du socialisme sous le nom de Proudhon.

C'étaient là des champs à cultiver, semblaient-il, Celui de la pensée d'abord. Celui de l'idéologie et des problèmes sociaux. Mais la France n'a pas voulu n'être qu'un musée, qu'une chaire, qu'un laboratoire, qu'une place publique, productrice d'idées et de formules au centre de l'Europe. Elle a prétendu, cette nation pauvre en hommes, se répandre sur le Monde, améliorer les conditions de vie de l'humanité, découvrir, organiser, régenter, civiliser, modeler les indigènes à son image.

Elle avait déjà essayé cela au XVIII^e et XVIII^e siècles et l'effort fourni au Canada, en Louisiane, dans les Antilles et surtout dans ces Indes où Duplex, par la seule vertu de son génie, fonda en quelques années un empire de trente millions d'âmes, cet effort ne saurait être assez exalté. Mais il ne semble pas encore qu'il atteigne l'ampleur, la rapidité, ni la puissance de l'effort fourni de 1830 à nos jours et surtout depuis 1880.

Dans le courant de ce XIX^e siècle, le Français prend la mesure du Monde.

(1) Le Redressement Français, 28, rue de Madrid, Paris.

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 48. — Le roi de Roumanie va beaucoup mieux. Il a pu se lever et déjeuner confortablement. On a été obligé de lui arracher des mains un gigot aux haricots qu'il voulait dévorer tout entier (les haricots compris).

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 50. — Le roi de Roumanie est à toute extrémité. Les membres de sa famille, dispersés en différents pays, ont été rappelés par les votes les plus rapides.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures. — Le roi de Roumanie est fort heureusement en meilleure santé. Un mieux sensible s'est déclaré. Après son déjeuner, le souverain a pu absorber un demi-litre de fine champagne marque... et fumer deux gros cigares.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 5. — Le roi de Roumanie est dans le coma. On désespère de le sauver.

Belgrade, 27 avril — 3 heures 8. — Le roi de Roumanie va beaucoup mieux. Il a pu faire une promenade en voiture avec les membres de sa famille qui lui sont restés fidèles.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 10. — Le roi de Roumanie ne passera pas la journée. Les obsèques viennent d'être fixées au dimanche 1^{er} mai, à 11 h. 1/2.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 12. — Le roi de Roumanie vient de se rendre au bal de la Préfecture où il danse le black bottom avec l'ambassadrice du Nicaragua qu'il a prise pour Joséphine Baker.

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 45. — Le roi de Roumanie vient de tomber gravement malade. On fait venir en toute hâte un médecin de Chicago (U. S. A.).

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 48. — Le roi de Roumanie va beaucoup mieux. Il a pu se lever et déjeuner confortablement. On a été obligé de lui arracher des mains un gigot aux haricots qu'il voulait dévorer tout entier (les haricots compris).

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 50. — Le roi de Roumanie est à toute extrémité. Les membres de sa famille, dispersés en différents pays, ont été rappelés par les votes les plus rapides.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures. — Le roi de Roumanie est fort heureusement en meilleure santé. Un mieux sensible s'est déclaré. Après son déjeuner, le souverain a pu absorber un demi-litre de fine champagne marque... et fumer deux gros cigares.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 5. — Le roi de Roumanie est dans le coma. On désespère de le sauver.

Belgrade, 27 avril — 3 heures 8. — Le roi de Roumanie va beaucoup mieux. Il a pu faire une promenade en voiture avec les membres de sa famille qui lui sont restés fidèles.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 10. — Le roi de Roumanie ne passera pas la journée. Les obsèques viennent d'être fixées au dimanche 1^{er} mai, à 11 h. 1/2.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 12. — Le roi de Roumanie vient de se rendre au bal de la Préfecture où il danse le black bottom avec l'ambassadrice du Nicaragua qu'il a prise pour Joséphine Baker.

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 45. — Le roi de Roumanie vient de tomber gravement malade. On fait venir en toute hâte un médecin de Chicago (U. S. A.).

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 48. — Le roi de Roumanie va beaucoup mieux. Il a pu se lever et déjeuner confortablement. On a été obligé de lui arracher des mains un gigot aux haricots qu'il voulait dévorer tout entier (les haricots compris).

Belgrade, 27 avril. — 2 heures 50. — Le roi de Roumanie est à toute extrémité. Les membres de sa famille, dispersés en différents pays, ont été rappelés par les votes les plus rapides.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures. — Le roi de Roumanie est fort heureusement en meilleure santé. Un mieux sensible s'est déclaré. Après son déjeuner, le souverain a pu absorber un demi-litre de fine champagne marque... et fumer deux gros cigares.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 5. — Le roi de Roumanie est dans le coma. On désespère de le sauver.

Belgrade, 27 avril — 3 heures 8. — Le roi de Roumanie va beaucoup mieux. Il a pu faire une promenade en voiture avec les membres de sa famille qui lui sont restés fidèles.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 10. — Le roi de Roumanie ne passera pas la journée. Les obsèques viennent d'être fixées au dimanche 1^{er} mai, à 11 h. 1/2.

Belgrade, 27 avril. — 3 heures 12. — Le roi de Roumanie vient de se rendre au bal de la Préfecture où il danse le black bottom avec l'ambassadrice du Nicaragua qu'il a prise pour Joséphine Baker.

EN PEU DE MOTS...

— La mission de M. Violette comme gouverneur général de l'Algérie est renouvelée pour une durée de 6 mois.

— M. Loucheur, commissaire du peuple à l'Instruction publique de Russie sera à Paris prochainement.

— On annonce qu'il y aura cette année, une grande abondance de sardines. Déjà des barques fishériennes en ont capturé de énormes quantités.

— Le général Claudel, commandant le corps d'armée colonial, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre.

— Au passage à niveau de la ligne de chemin de fer d'Auray à Landerneau, le jeune Hasvot a eu le genou droit pris entre le rail et le contre-rail. N'ayant pu se dégager, il a été écrasé par un train.

— M. Poincaré a fait, ces temps derniers, mille voyages à M. Briand. Il a même constaté, un soir, galamment devant un tiers, que M. Briand avait « l'esprit du gouvernement ».

— Mais M. Briand, fier des couronnes qu'en lui a tressées à l'occasion de son jubilé parlementaire, s'exprime avec moins de courtoisie sur le compte de son Président du Conseil. Spécialiste de ces formules lapidaires, auxquelles nous devons « les mares stagnantes » et la « confiance dans la nuit », M. Briand murmure :

— C'était le chauffeur pendant la guerre. C'est désormais le garçon de recettes.

— C'est la guerre, constate un officieux.

— Un sportif, en souriant, conclut : — Les positions sont prises. Les paux sont ouverts.

Quelle est la bonne manière ?

M. Engène Lantier rappelait l'autre jour dans les couloirs de la Chambre le mot de Gambetta qui disait :

« Les Peuples d'Orient se méient par le bâton, ceux d'Occident par les discours. »

Et il conclut en demandant si M. Sarraut en face des communistes, s'en tiendrait aux manières occidentales.

— Il a été vice-roi en Indo-Chine et ambassadeur à Angora. Je penche pour l'Orient...

La vigne et le coton.

On a revu M. Barthe au Palais-Bourbon. Le question de la Chambre est revenu de la Martinique où, disait-on, il était allé régler la question du contingentement des rhums.

— On ne l'a pas gardé comme échantillon de la race blanche ? a-t-on demandé au député socialiste de l'Hérault.

Non, a-t-il répondu modestement. Ils ont mieux.

M. Barthe est, d'ailleurs, ravi. On lui a fait des ovations triomphales. On lui a même demandé de revenir...

Le président de la Commission des boissons n'a pas manqué de communiquer aux journalistes la sentence arbitrale qu'il a rendue. Détail curieux, elle préconise pour la Martinique, la culture, du coton.

Car la culture du coton est le « dada » de M. Barthe. Il ne cesse de la recommander partout où il se trouve, ailleurs que dans l'Hérault, on fait de la vigne. Et le vin s'y vendra d'autant mieux que les autres pays producteurs feront du coton.

Authenticité garantie.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur

dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

NOS ÉCHOS

Des potins, des racontars...

La conjuration anti-poincariste a-t-elle vraiment désarmé au Parlement ?

M. Poincaré a fait, ces temps derniers, mille voyages à M. Briand. Il a même constaté, un soir, galamment devant un tiers, que M. Briand avait « l'esprit du gouvernement ».

Mais M. Briand, fier des couronnes qu'en lui a tressées à l'occasion de son jubilé parlementaire, s'exprime avec moins de courtoisie sur le compte de son Président du Conseil. Spécialiste de ces formules lapidaires, auxquelles nous devons « les mares stagnantes » et la « confiance dans la nuit », M. Briand murmure :

— C'était le chauffeur pendant la guerre. C'est désormais le garçon de recettes.

— C'est la guerre, constate un officieux.

— Un sportif, en souriant, conclut : — Les positions sont prises. Les paux sont ouverts.

Quelle est la bonne manière ?

M. Engène Lantier rappelait l'autre jour dans les couloirs de la Chambre le mot de Gambetta qui disait :

« Les Peuples d'Orient se méient par le bâton, ceux d'Occident par les discours. »

Et il conclut en demandant si M. Sarraut en face des communistes, s'en tiendrait aux manières occidentales.

— Il a été vice-roi en Indo-Chine et ambassadeur à Angora. Je penche pour l'Orient...

La vigne et le coton.

On a revu M. Barthe au Palais-Bourbon. Le question de la Chambre est revenu de la Martinique où, disait-on, il était allé régler la question du contingentement des rhums.

— On ne l'a pas gardé comme échantillon de la race blanche ? a-t-on demandé au député socialiste de l'Hérault.

Non, a-t-il répondu modestement. Ils ont mieux.

M. Barthe est, d'ailleurs, ravi. On lui a fait des ovations triomphales. On lui a même demandé de revenir...

Le président de la Commission des boissons n'a pas manqué de communiquer aux journalistes la sentence arbitrale qu'il a rendue. Détail curieux, elle préconise pour la Martinique, la culture, du coton.

Car la culture du coton est le « dada » de M. Barthe. Il ne cesse de la recommander partout où il se trouve, ailleurs que dans l'Hérault, on fait de la vigne. Et le vin s'y vendra d'autant mieux que les autres pays producteurs feront du coton.

Authenticité garantie.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Les antiquaires, de plus en plus nombreux sur la Côte d'Azur, ont, par les Britanniques et les Transatlantiques, une clientèle disposée à croire ce qu'on leur dit.

Chronique du Lot

LE PRIX DU PAIN

M. le Préfet du Lot nous expose le rôle de l'Administration

Comment elle s'efforce de défendre les intérêts des consommateurs sans brimer et décourager les producteurs.

C'est peut-être dans les questions de cette nature que la situation de l'administrateur d'un département est le plus difficile. Sa position fait de lui l'arbitre entre des intérêts qu'on peut bien dire opposés : celui du consommateur qui réclame contre la hausse des prix et celui des producteurs trop aisément induits en tentation d'augmenter leurs tarifs.

Or, ces derniers sont associés, groupés et syndiqués. Ils se consultent et marchent d'accord. Ils sont actifs et vigilants. Au moment voulu, ils savent intervenir et faire pression de toute leur puissance.

Au contraire, les consommateurs sont dispersés. Bien qu'ils forment une foule, ils ne sont pas puissants parce que chacun d'eux est seul. C'est une masse anonyme, lointaine, inorganisée. Elle a mille voix qui ont tendance à se faire entendre, tandis que par leurs syndicats les producteurs n'en ont qu'une, mais qui parle net et clair. Bref, ces derniers savent se défendre tandis que les consommateurs ont besoin d'être défendus.

Tel est le rôle du Préfet qui ne doit pas cesser, néanmoins, de tenir compte de la situation générale et des intérêts légitimes de la production.

Ayant une claire et ferme conscience de ce devoir, M. Castanet, Préfet du Lot, déploie toute son active vigilance à le bien accomplir.

Tantôt par la fermeté, nous dit-il, tantôt par la conciliation jessaye, suivant les circonstances, de tirer le meilleur parti de la situation. S'il ne s'agissait que d'une application automatique et rigide des règlements, cela irait tout seul. Mais les conditions varient et la discussion, le raisonnement me servent autant que la loi. Pourtant, je ne peux ni oublier, ni l'enfreindre. Et je n'ai pas non plus le moyen d'aller au-delà de ce qu'elle me permet.

C'est un peu aride, mais il ne serait pas mauvais que le public connût bien les textes et les pouvoirs qu'ils nous donnent.

La presse, monsieur le Préfet, qui est la grande éducatrice de l'opinion est toute disposée à les leur faire connaître.

— Eh ! bien, voici : L'article 1^{er} de la Loi du 31 août 1924 réglant les conditions de la fixation du prix-limite des produits de la mouture porte que « les préfets peuvent prendre, dans tout ou partie de leur département, des arrêtés fixant le prix-limite, qui ne pourra être dépassé, pour la vente des produits de mouture du blé tendre (farines et sons) ».

« Ils peuvent également, sans qu'il soit dérogé aux pouvoirs attribués aux Maires par la Loi du 19-22 juillet 1891, fixer les prix-limites qui ne pourront être dépassés dans les communes, indiqués par l'arrêté, pour la vente au détail du kilogramme de pain de consommation courante ».

Les articles suivants de la loi, ainsi que le décret du 2 septembre 1924 fixent les règles à observer pour la détermination de ces prix-limites. D'autre part, des instructions ministérielles adressées aux préfets précisent divers points pour l'exécution de la Loi et du Décret.

J'ai donc le droit d'abord de fixer le prix-limite de la farine, mais après avoir pris l'avis d'une commission dite « Commission consultative Départementale » et qui doit comprendre :

1° Un Conseiller général désigné par la Commission départementale ; M. Gayet, Conseiller général à Cahors.

2° Le Directeur des Services Agricoles.

3° Un membre désigné par l'Office départemental agricole ; M. Brunet, propriétaire à Caillac.

4° Un membre désigné par la Chambre de Commerce ; M. Nicolai, négociant à Cahors.

5° Le Maire du Chef-lieu du Département.

6° Le Maire d'une commune rurale désigné par le Préfet ; M. Calmeis, maire de St-Denis-Catus.

7° Un délégué du Conseil départemental d'Hygiène ; M. Orliac, Conseiller général à Cahors.

8° Un représentant des consommateurs désigné par le Préfet ; M. Aladel, ancien négociant à Cahors.

Sur la motion d'ajournement présentée par M. Berthon, de la fixation de la date de la nomination de la commission des poursuites contre les députés communistes, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Malvy et Calmon.
Contre : M. Bouat.
La Chambre a repoussé par 347 voix contre 140.

9° Un agriculteur producteur de blé désigné par l'Office départemental agricole ; M. Passerieux, propriétaire à Labastide-Marnhae.

10° Un meunier désigné par la Chambre de Commerce ; M. Lambert, minotier à Cahors.

11° Un boulanger du département désigné par le Préfet sur la proposition des associations syndicales de la profession ; M. Bourrières, boulanger à Figeac.

Cette commission, avec tous les éléments d'appréciation dont elle dispose détermine quel est le cours de la farine.

— Vous avez donc, Monsieur le Préfet, le droit de taxer la farine en prenant pour base le prix du blé. Est-ce que ce ne serait pas une solution plus efficace et une meilleure défense des consommateurs que la seule taxe du pain ?

— Attention ! me répond le Préfet. Vous allez voir le danger. Si cette taxe de la farine était appliquée dans toute la France par une mesure générale ce serait peut-être une bonne chose. Mais si elle n'était appliquée que partiellement, dans quelques départements et non point dans tous, ceux qui l'auraient mise en vigueur ne recevraient plus une balle de farine de l'extérieur. Ils auraient fermé leurs frontières.

Or, le Lot est petit producteur de blé et petit producteur de farine. Les trois quarts de sa consommation lui viennent du dehors. Et alors, si je taxe la farine ici tandis qu'elle ne le sera pas ailleurs j'aurais simplement élevé une barrière autour de notre département et nos boulangers ne trouveraient plus à s'approvisionner. Nous aurions peut-être la taxe du pain moins élevée, mais nous n'aurions plus de pain.

— Cette façon, dis-je, de supprimer la maladie en supprimant le malade est trop radicale. Mais alors comment établir-on le prix-limite ?

— Eh ! bien, voilà : Nous nous entourons de renseignements précis sur la situation générale et régionale, sur les cours et marchés, sur les prix fixés dans les départements voisins. Puis, la commission fixe le prix réel auquel la farine peut être achetée dans le Lot en prenant la moyenne des cours majorés des frais de transport pratiqués à Paris, à Bordeaux et dans les départements limitrophes qui en général approvisionnent les boulangers lotois.

Cette méthode est une approximation. Mais l'expérience nous a révélé que c'est encore la meilleure. Elle fait une moyenne acceptable entre les intérêts en présence et elle n'a pas donné de mécomptes.

— Il reste à savoir maintenant comment vous fixez la taxe du pain !

— Ici, explique M. le Préfet, une partie du public pourrait croire qu'il dépend de nous de l'élever ou de l'abaisser plus ou moins. Pas du tout. Cette taxe résulte automatiquement du prix de la farine.

A ce prix on ajoute la « prime de cuisson » qui est la rémunération du boulanger (elle est fixée à 45 francs par 100 kilos de farine) et l'on divise ce total par le rendement en pain, étant entendu que 100 kilos de farine donnent 130 kilos de pain.

C'est simple et incontestable. Si la farine est vendue 241 francs les 100 kilos, nous ajoutons 45 francs, ce qui fait 286 francs, lesquels représentent 130 kilos de pain, soit 2 fr. 20 le kilo.

C'est là-dessus qu'est basé mon arrêté, lequel fixe un maximum. Si les mairies le jugent trop élevé, ils ont le droit de le réduire.

Voilà donc tout le système. Il a fait ses preuves. Quand il arrive que nous payons ici le pain cinq centimes au kilogramme de plus que dans quelques centres de la région — ce qui est assez rare — cela tient à ce que le Lot doit tout importer et qu'il subit par conséquent inévitablement des prix de transport que certains autres n'ont pas.

Comme vous le voyez, ajoute M. le Préfet, l'administration joue un rôle de surveillance et de modération. Mais elle n'a ni les moyens ni le pouvoir de fixer arbitrairement les prix et de taxer à l'encontre des fluctuations économiques. Nous défendons les intérêts des consommateurs sans décourager les producteurs ni rendre leur tâche impossible.

Sur ces mots, nous prenons congé de M. le Préfet après l'avoir remercié de ses claires et instructives déclarations qui intéresseront vivement le public lotois. — E. L.

Armée

M. Courtade, soldat au 9^e d'infanterie, a été admis dans un peloton d'élèves-officiers de réserve, à la suite du concours institué pour le 2^e demi-contingent de la classe 1926.

Enregistrement

M. Raffy, receveur-contrôleur de l'enregistrement de 5^e classe à Labastide-Murat, est élevé à la 4^e classe.

Automobiles

Il a été déclaré dans les quatre premiers mois, pour le Lot, 580 automobiles.

Les étrangers

Il réside actuellement 1.734 étrangers dans le département du Lot, soit : 932 Espagnols, 539 Italiens, 121 Belges, 63 Portugais, 26 Suisses et 53 étrangers de nationalités diverses. Ces chiffres sont en diminution notable sur ceux de l'année dernière. Ce fait tient surtout au ralentissement des travaux de la ligne de Cahors à Moissac et à l'achèvement de certaines entreprises de moindre importance.

Election municipale

Le Conseil municipal de Boissières a procédé à l'élection de la municipalité, en remplacement de MM. Lafon, maire, et Miquel, adjoint, démissionnaires.

M. Bousquet a été élu maire et M. Ruayres, adjoint.

Postes

M. Laval, candidat militaire, est nommé facteur auxiliaire des Postes à Gignac (Lot).

La culture du tabac à fumer

ARRETE DE M. LE PREFET

1. La destruction par la crue du Lot des semis de tabac corsé (variété Nijkerk) pouvant empêcher certains planteurs de donner suite à leur déclaration, ceux d'entre eux qui en feront la demande écrite pourront être autorisés par le directeur du service d'exploitation industrielle des tabacs à Cahors, à établir sur les terres déclarées des plantations de tabac à fumer (variété Paraguay).

2. Les dispositions de l'arrêté préfectoral portant règlement général pour la culture du tabac en 1924 dans le département de la Dordogne seront applicables aux plantations établies pour cette raison, sous la réserve que :

— La totalité de la superficie cultivée en vertu du permis obtenu, le sera en tabac à fumer, sauf le cas où le planteur ayant dans la commune une réserve et un ou plusieurs colons agréés, les diverses exploitations seraient considérées comme indépendantes et ouvrirait le droit d'option seulement pour la partie du permis attachée, soit à la réserve, soit à l'un ou plusieurs des colons ; le restant du permis pouvant être cultivé en tabac corsé.

Les tabacs provenant des autorisations ainsi accordées seront expertisés sans intervention de l'expert arbitre, dans les conditions prescrites par l'article 10 du décret du 7 août 1913, lorsque l'expert arbitre fait défaut.

L'expertise aura par vacations distinctes de celles des livraisons de tabacs corsés pour la même commune.

3. M. le Directeur de la culture et des magasins fera apporter par les soins des contrôleurs aux permis déjà délivrés et qui lui seront représentés par les planteurs autorisés à cette substitution de culture, les modifications nécessaires par la nouvelle capacité à observer.

4. La régularisation des permis devra être effectuée dix jours avant l'établissement des plantations ; le droit d'option sera clos, en conséquence, le 20 juin 1927.

5. En raison de l'époque tardive, il ne sera pas délivré de semences de Paragay, l'approvisionnement en plants pouvant être assuré par les réserves existant dans les communes des départements voisins qui cultivent du tabac à fumer.

Le concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire

Les compositions écrites du concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire en 1927 auront lieu les 23, 24, 25, 27 et 28 mai, dans les diverses villes énumérées ci-dessous désignées comme centre d'examen en 1927 :

Alger, Besançon, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Flèche, Lille, Lyon, Marseille, Mayence, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tunis, Versailles.

Aucun avis individuel ne sera adressé aux candidats. A Paris, les compositions seront faites dans le manège du commandement Bossut, de l'Ecole militaire, avenue Lowlendal. La liste des candidats, répartis en deux groupes sera affichée à la porte du local d'examen le samedi 21 mai, à partir de midi.

Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole d'Agriculture d'Aurillac

Il est rappelé à tous les anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture d'Aurillac que l'Assemblée générale de l'Amicale aura lieu le 25 mai prochain, jour de la foire de la St-Urbain, à 10 heures du matin, dans une des salles de l'Ecole. Qu'on se le dise !

XI^e Exposition canine internationale

La Société Canine du Sud-Ouest (affiliée à la Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens de France) organise les 5 et 6 juin, à Toulouse, la XI^e Exposition Canine Internationale, sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture.

Les engagements sont reçus jusqu'au 25 mai, au siège de la Société, Maison de l'Agriculture, 9, rue Ozanne, Toulouse.

Le programme, le règlement, les feuilles d'inscription seront envoyés, sur leur demande, aux intéressés.

Fédération des Mutiles Veuves et Ascendants du Lot

L'Office du 3 mai publie un texte de loi étendant les dispositions de la loi du 27 juillet instituant les Pupilles de la Nation aux orphelins dont le père ou le soutien de famille a péri postérieurement à la guerre de 1914 sur l'un quelconque des théâtres des opérations extérieures.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fédération départementale des Mutiles, Veuves et Ascendants du Lot, rue Georges-Clemenceau, à Cahors.

Le Comité des Mutiles nous fait connaître des vacances d'emplois de

Gendarmerie

MM. Larroumet, capitaine à la 15^e légion ; Admès, capitaine à la 16^e légion passent à la 17^e légion. M. Gailhard, sous-lieutenant à la 17^e légion passe à la 16^e ; M. Dejeans, sous-lieutenant à la 17^e légion passe à la 18^e.

Service Vicinal

MM. Amalric, Chaboy, Serres, Villatte, Castex, Brunet, sont nommés cantonniers à titre temporaire dans le Lot.

Les contributions restant dues vont être majorées

Un décret paru au Journal Officiel, fixe au 1^{er} juin 1927 la date à laquelle seront majorées du dixième les sommes restant à payer sur contributions, impôts et taxes établis pour l'année 1926 et mis en recouvrement antérieurement au 1^{er} février 1927.

Prix de l'essence

Les prix de vente de l'essence pratiqués par le commerce de détail pendant le mois d'avril 1927, dans le Lot ont été les suivants :

Qualité poids lourds. — Maximum : 234 fr. 41 l'hectolitre. Minimum : 222 fr. 26.

Qualité tourisme. — Maximum : 244 fr. 84. Minimum : 241 fr. 59, l'hectolitre.

CAHORS

Contre les gardeurs de moutons

Il a été, souvent, signalé que des propriétaires de terrains situés sur les côtes ou dans les combes des environs de la ville se plaignaient du sans-gêne de certains propriétaires qui conduisaient leurs moutons paître dans ces terrains.

Il est certain que les plainants n'ont pas tort, pour deux raisons. La première, c'est que les moutons, brebis font de graves dommages aux jeunes arbres fruitiers, aux souches. La deuxième, c'est que les propriétaires des moutons et brebis devraient avoir la délicatesse de les garder sur leur terrain et non sur celui des autres.

Evidemment, les gardeurs de moutons préfèrent que ceux-ci commettent les dégâts chez les voisins. C'est de tout profit, mais c'est un abus.

Aussi bien, les plaintes de ce genre contre le sans-gêne des gardeurs de moutons sont nombreuses, bien qu'elles ne soient pas toutes notifiées à l'autorité publique.

Pour ne pas « avoir d'histoire », tous les propriétaires lésés ne portent pas plainte. Mais il n'est pas moins vrai que dans certaines contrées, c'est un gros préjudice qui est causé.

On avait tenté, il y a déjà vingt ans, au moins, de reboiser les coteaux en friche des cantons de Cahors.

Les essais qui avaient été faits promettaient de donner des résultats excellents.

Mais on avait compté sans les moutons et les brebis que des propriétaires conduisaient paître sur les coteaux.

Dès que les bourgeons des jeunes plantations apparaissent, ils tombent sous la dent des brebis et des moutons.

Maints propriétaires de friches qui avaient fait des sacrifices pour le reboisement, se souviennent encore des mécomptes qu'ils subirent à ce sujet.

Et c'est bien regrettable, car si on avait, à cette époque, réprimé sévèrement les gardeurs qui conduisaient les moutons dans ces terrains qu'on reboisait, à l'heure actuelle, une grande partie des coteaux qui environnent Cahors ne serait pas dénudée comme elle l'est. Les pins qui avaient été plantés seraient, maintenant, l'ornement de ces coteaux.

Mais voilà, les propriétaires se fâchent, certes ; mais contre qui ? On ne connaît pas le nom des gardeurs et on ne faisait aucune surveillance !

Et, nous le répétons, cela fut regrettable pour le reboisement des friches de Cahors.

LOUIS BONNET.

Une conférence de Pierre Calé à Cahors

Le jeudi 19 mai, au Théâtre, Pierre Calé fera à la matinée donnée par « l'Association professionnelle » (Ecole de musique) une conférence sur un sujet qui lui est particulièrement familier et qui intéresse, entre tous, nos compatriotes : Les vieilles chansons du Quercy.

Il faut remercier MM. J.-B. et Jean Nuyrit de nous donner pareil régal. C'est, en effet, la première fois que Pierre Calé, conférencier connu à Paris et à l'étranger, parlera à Cahors, dans notre ville qu'il a habitée aux temps de son enfance et de sa prime jeunesse et qu'il aime.

Le Redressement français

Le manque absolu de place nous oblige à remettre à notre prochain numéro le compte-rendu de la conférence faite à la mairie par M. Vallat, adjoint au maire de Versailles.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé et transmis à M. le Procureur de la République par le Commissaire de police contre un garagiste de notre ville pour violences et outrages à l'égard du Commissaire de police.

Pertes

Il a été perdu un portemonnaie usagé contenant 58 francs, par Mlle Lafon, demeurant à St-Georges ; un

2^e, 3^e et 4^e catégorie à la Préfecture de la Seine. La liste de ces emplois est à la disposition des intéressés au siège social de la Fédération, rue Clemenceau, à Cahors.

Tous renseignements seront donnés par lettre aux personnes qui les solliciteront.

Fêtes de Juin

La Fédération du Commerce et de l'Industrie (Section de Cahors) est heureuse de faire connaître au public qu'elle s'occupe très activement de l'organisation des fêtes de juin, fixées au 19.

Elle prie tous ceux qui s'intéressent à cette manifestation de bien vouloir se faire inscrire chez M. Blanc, secrétaire de la Fédération, afin que soient utilisées toutes les bonnes volontés.

Très peu de temps nous reste pour exécuter un programme que nous voudrions aussi attrayant que possible, il faut donc faire vite, organiser des fêtes populaires, accessibles à toutes les bourses, donner de la joie et de l'entrain à tous, en quelques bonnes heures, qui fassent oublier les journées grises.

Y réussirons-nous ! C'est un peu à chacun de nous y aider. Nous aurons besoin de nombreux concours : en particulier, nous faisons appel à tous les automobilistes, en vue d'un corso fleuri, avec bataille monstre de confettis, qui se déroulera sur tout le boulevard et les Allées. Il y a déjà de nombreuses voitures inscrites. L'époque permettra aussi de fleurir les balcons et terrasses des boulevards. Le comité récompensera les propriétaires de voitures et de terrasses les mieux fleuries. Mais ceci ne constitue pas une obligation, nous accepterons avec plaisir dans le défilé et pour la bataille de fleurs, confettis et serpentins, toutes les voitures, même simplement ornées d'une cocarde ou d'un ruban.

Retenons ceci d'abord que l'exécuteur des recettes sera versé au profit des inondés de Cahors, et que notre principal moyen de recettes consistera dans la vente des confettis et serpentins.

Des commissaires passeront dans tous les quartiers, pour vendre des bons qui donneront droit à des paquets de confettis, qui seront délivrés à des étalages disposés de distance en distance sur le parcours du défilé. Nous demandons à tous de faire une large provision de ces bons. Ce sera une élégante façon de faire du bien tout en jetant l'argent en l'air.

Nous réitérons en l'augmentant considérablement l'embarquement du pont Valentré.

Il y aura aussi des musiques, dont une d'un genre nouveau, et quoi encore ?

Le programme le dira...

Obsèques

Samedi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Rogtes, beau-père de M. Delmas, le charcutier bien connu de la rue du Portail-Alban.

Un nombreux cortège a suivi le convoi funéraire du regretté disparu qui était âgé de 68 ans.

Nous adressons à Mme et M. Delmas, à la famille, nos sincères condoléances.

Un nouveau-né abandonné

M. l'abbé Cluzel, chapelain de Rocamadour, propriétaire du vieux domaine de Trépadou, commune de Montcuq, a trouvé dans la journée, dans les bois qui entourent sa maison, une boîte dans laquelle était blotti un bébé plein de vie.

Il s'est empressé de l'envoyer à M. le maire de Montcuq qui est médecin et a pu constater que l'enfant avait 10 ou 12 jours.

Le Parquet de Cahors a été avisé. Une enquête est ouverte.

Arrosage s. v. p.

Depuis que le service des Ponts et Chaussées procède aux travaux de rechargement de la rue du lycée, un roulage intensif a lieu dans la rue de la Banque.

Véhicules de toutes sortes sillonnent cette rue qui est, par suite, dans des nuages de poussière.

Mais on pourrait éviter cet inconvénient en faisant procéder à un arrosage.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 13 mai 1927

CHIÈQUE SANS PROVISION

Un sieur Jansins Jean, 27 ans, a émis un chèque sans provision : 50 francs d'amende.

DÉLIT DE PÊCHE

Olivier Marc et Crouzet Antoine de Prayssac ont pêché avec engins prohibés. Crouzet fait défaut. Ils sont condamnés tous deux à 50 francs d'amende.

COUPS ET BLESSURES

Motamahe Vincent, 22 ans, de Cales, est inculpé de coups et blessures. 8 jours de prison avec sursis.

LAIT FRAUDÉ

F... Euphrasie, Vve Liauzun, 74 ans, d'Espédaillac pour écrémage et mouillage de lait est condamnée à 1 mois de prison avec sursis, 200 fr. d'amende et à l'affichage du jugement.

VOL

Escapoulade Georges, 18 ans, a volé trois cent francs en monnaie de billon. 2 mois de prison avec sursis.

OUTRAGES

Bachkoff, sujet russe, demeurant à Cahors est prévenu d'outrages à un agent, de violences et d'ivresse. 8 jours de prison.

Poursuivi pour extorsions de fonds dans des circonstances toutes particulières, Fayat Joseph est condamné à 3 mois de prison, sa femme à un mois et une autre femme de Souillac à 8 jours pour extorsion de fonds.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé et transmis à M. le Procureur de la République par le Commissaire de police contre un garagiste de notre ville pour violences et outrages à l'égard du Commissaire de police.

Pertes

Il a été perdu un portemonnaie usagé contenant 58 francs, par Mlle Lafon, demeurant à St-Georges ; un

chapelet, monture en argent, par Mme Lamouroux, 6, rue Brives ; une boucle d'oreille ancienne en or, par Mlle Grunier, boulevard Gambetta, 69.

Trouvailles

Il a été trouvé une montre-remontoir en argent sans chaîne, par M. Bach, gardien du parc de l'Évêché ; un chien-loup gris-noir, sans collier, par M. Gardès, rue Ste-Barbe ; une paire de pantoufles, par M. le contrôleur des contributions directes ; un trousseau de clés qui a été remis à son propriétaire, M. Charles Marateuch, négociant.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois d'avril 1927 :

Quantités de vins enlevés des chais des récoltants : 7.960 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 10.889 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 6.673 hectolitres.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 14 -- DIMANCHE 15 MAI

L'ORPHELIN DU CIRQUE

1^{re} époque (5 parties)
avec : André Nox, B. Jalabert, le clown Chocolat, TRAMEL.

LA DUCHESSE DE LANGEAIS

grand drame, film hors série (7 parties)
Ploum aux bords de mer, Comique
Dans le Sahara, Documentaire
ORCHESTRE

Cylindrages à vapeur

Opérations probables dans la semaine du 16 au 21 mai 1927.

Piçage de chaussées, repiçage et cylindrage de matériaux sur les points suivants :

Route Nationale N° 111, entre 55 km. 200 et 55 km. 700 (vers Crayssac).

Route Nationale N° 111, entre 56 km. 200 et 57 km. 400 (vers Crayssac).

Route Nationale N° 20, entre 82 km. 885 et 84 km. 770 (entre Regourd et St-Henri).

Route Nationale N° 20, entre 64 km

2 heures 1/2, l'épreuve est dotée des prix suivants : 1^{er} prix, trente-cinq fr. ; 2^e prix, vingt-cinq fr. ; 3^e prix, quinze fr. ; 4^e prix, une broche. Tenue des coureurs : Culotte noire et bas noirs. Après le succès obtenu par le premier pas Dunlop, cette course doit réunir un bon lot de coureurs.

Vel-Auto-Lotels
Tous les membres du Conseil d'Administration sont priés de se rendre à la réunion, le mardi 17 mai courant, au siège social (Café de Bordeaux), à 20 heures 30 précises. Ordre du jour : Organisation des contrôles pour la course d'ouverture du 29 mai. Questions diverses. Présence indispensable.

SERVICE DES PHARMACIES
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 15 mai 1927 par la

Pharmacie GAYET
Rue Georges-Clemenceau

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Naisances

du 7 au 11 mai 1927
Bernès Simone, rue Nationale.
Brié Marguerite, rue du Port-Buffier.

Publications de mariages
Pomardé Emile, contrôleur spécial de l'Enregistrement, à Cahors et Girard Julien, s. p., à Montauban.
Hontang Joseph, adjoint technique des Ponts et Chaussées, à Bordeaux et Dreuille Simone, s. p., à Cahors.

Mariage
Pineau Gustave, chef de bataillon au 57^e R. I., et Dillenseger Reine, s. p.

Décès
Grimal Vve Sastres, s. p., 83 ans à Saint-Henri.
Carcassat Suzanne, 10 ans, rue Nationale.
Eposito Guillermo, 1 an, rue Nationale.
Rouherl Marie, s. p., 50 ans, rue Wilson.
Henras André, propriétaire, 79 ans, place de la Croix.
Blazel François, s. p., 49 ans, rue Wilson.

Le CIRQUE BUREAU à CAHORS
Nous apprenons avec plaisir l'arrivée prochaine, dans notre ville, du Grand Cirque BUREAU, qui, suivant sa tradition, nous présentera cette année un programme sensationnel, digne de la bonne réputation de cet établissement qui n'est pas pour nous un inconnu, et que, personnellement, nous considérons comme le meilleur des cirques français.

Il nous arrive avec une troupe entièrement nouvelle, composée de 20 numéros parmi lesquels nous remarquons le nom de RIGOULOT, l'athlète le plus fort du monde, qui, assisté de CADINE, le Champion Olympique de 1920, nous présentera un numéro de force absolument unique.

Nous croyons inutile de nous étendre plus longuement sur ce que peut être ce numéro RIGOULOT-CADINE, ces deux phénomènes de la Force dont les exploits sont connus de l'Univers.

Attendez-nous donc à assister à un spectacle qui nous laissera un souvenir inoubliable.

Termignons en disant que le Cirque BUREAU est le seul Cirque à posséder une cavalerie composée de 30 belles unités.

Début : le mercredi 18 mai et jeudi 19 mai, matinée et soirée.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour
FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

AVIS
Pour les toiles de tentes, bandes, lambrequins, stores en bois vert à fleurs ou en couleurs, posés par des spécialistes, stores bambous en couleur sur fil d'acier, s'adresser chez

Vve BOUZERAND ET BERNÈS
31, Rue Nationale, Cahors

PARFUMERIE
toutes Marques
aux Prix les plus réduits
E. POPOVITCH
Coiffeur pour Dames - CAHORS
Téléphone 170

Arrondissement de Cahors
Autobus Gourdon-Cahors par Cazals

M. ARTIGALAS, concessionnaire de la ligne d'autobus de Cahors à Gourdon par Cazals, a l'honneur d'informer le Public qu'il assurera le transport des dépêches postales sur cette ligne, à partir du lundi 16 mai courant.

Castelnau-Montrastier
Poste-ombibus rurale. — Il est question d'améliorer ce nouveau progrès dans notre canton. Sur la demande de MM. Lacaze et Gayet, conseillers gene-

raux des régions intéressées, l'Assemblée départementale a voté la subvention nécessaire pour faire l'essai de la poste-ombibus rurale.

C'est ainsi qu'il ne tardera pas à être établi un service postal biquotidien qui, par automobile, transporterait voyageurs et colis suivant l'itinéraire : Tracé : Cahors, Le Montat, Grandjoul, Pédrats, Pern, L'Hospitalet, Cézac, Pechepuyroux, Labastide-Marnac, Le Cluzel, Tréspoux, Lacapelle, Cahors.

Ce sera un service d'autant plus commode, qu'il avancera la distribution des correspondances dans des régions désertées du fait de leur isolement. En outre, dans chaque localité, un correspondant se chargera de l'exécution des opérations postales usuelles ; il sera fait un service régulier de transport de colis-postaux des messageries et de commissions de toute nature.

Il n'est pas douteux qu'un pareil service doit forcément améliorer les conditions d'existence de nos populations rurales en les reliant rapidement à la vie des centres économiques, favorisant ainsi approvisionnements et échanges.

Pour le bien de notre canton et des régions limitrophes, nous n'avons plus qu'à souhaiter que l'Administration tente au plus tôt cet essai.

Et, d'autre part, nous ne saurions trop conseiller aux populations rurales d'user largement du nouveau service de la poste-ombibus afin d'en faire reconnaître l'urgence nécessaire par l'Administration et transformer ainsi ce service d'essai en service définitif.

Le réseau téléphonique. — Bien que très avancé dans notre canton, il n'est pas encore complet. A l'heure actuelle, Castelnaud, L'Hospitalet, Saint-Paul-Labouffie, Pern et Flaungac sont déjà pourvus et fonctionnent normalement.

Il reste encore à installer les cabines de St-Alauzie, qui a le numéro 7, et de Cézac, qui a le numéro 36, sur 158 communes restant à équiper.

C'est donc dans un avenir tout à fait imminent que le canton en entier possèdera son réseau téléphonique.

BIENTOT
- Au -
- 105 -
Bd Gambetta

MEUBLES
Sièges - Glaces
de de de
la MAISON

BOUZERAND & BERNÈS

Ste-Alauzie
Agence postale. — C'est le 1^{er} juin prochain qu'entrera en fonction notre agence postale dont le local est prêt et très confortablement aménagé. Notre futur gérant termine son stage et sous peu de jours notre localité aura son service postal direct et par conséquent plus rapide que son téléphone. C'est un sensible progrès.

Catus
Facteur retraité. — M. Célestin Garrigou, facteur des postes à Catus a reçu de M. le directeur régional des P. T. T. la lettre ci-après :
« Au moment où, atteint par la limite d'âge, vous cessez vos fonctions de facteur, je tiens à vous remercier, au nom de l'Administration, du zèle et du dévouement dont vous avez donné la preuve pendant votre longue et excellente carrière et à vous donner l'assurance de mon estime personnelle. »
Nos félicitations à M. Garrigou.

Accident. — L'accident d'auto dont nous avons parlé et que nous avons reproduit d'après un confrère régional n'a pas été grave.

Foire. — La foire mensuelle fut peu importante en raison des travaux pressants de la saison et de la multiplicité des foires de la région. Cours pratiqués :
Marché aux bœufs gras, 240 à 255 fr. les 50 kilos ; bœufs de labour, 3.600 à 4.000 fr. ; vaches, 3.600 à 4.800 fr. ; gros bœufs de harnais, 5.500 à 7.600 fr. ; bovillons, 1.800 à 2.500 fr. la paire ; veaux de lait, 5 fr. 75 à 6 fr. 25 le kilo.
Moutons gras, 4 fr. 75 à 5 fr. 25 ; agneaux de lait, 6 fr. ; chevreaux, 5 fr. ; lapins 3 fr. 25, le tout le kilo.
Porcelets, 250 à 350 fr. pièce.
Oisons, 25 à 35 fr. ; canelons communs 8 à 10 fr. ; canelons mulâtres, 12 à 16 fr. la paire.
Poulets, 5 fr. 25 ; poules, 4 fr. 75 ; pigeons, 8 à 10 fr. la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Beaucoup de jardinage à des prix toujours élevés. Vins en hausse très demandés. Nombreux marchands forains.

Limogne
Foire. — Notre foire a été gênée par le mauvais temps et notamment par la pluie du matin qui a nuï à l'affluence des visiteurs.
Bœufs, gros d'attelage, 7.000 fr. ; attelages moyens, de 5.000 à 6.000 fr. ; vaches, de 3.400 à 3.800 fr. ; bovillons, de 1.800 à 2.000 fr. ; veaux pour la boucherie, 6 fr. le kilo ; brebis, de 100 à 180 fr. ; agneaux, de 100 à 130 fr. ; le tout la pièce ; chevreaux, de 6 à 6 fr. 50 le kilo ; cochons gras, de 850 à 900 fr. les 100 kilos ; porcelets, de 170 à 220 fr. pièce suivant grosseur.
Volailles : Poules, 5 fr. à 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; dindons, 5 fr. à 5 fr. 50 ; canards, 5 fr. ; lapins domestiques, de 3 fr. à 3 fr. 25 ; le tout le demi-kilo ; oisillons tous jeunes de 20 à 25 fr. ; canelons de 8 à 8 fr. le tout la paire ; œufs 5 fr. 50 la douzaine ; fromages du pays, 3 fr. 50 la douzaine.
Jardinage : Plantes de tomates de 1 à 2 fr. la douzaine ; plants d'oignons 1 fr. 75 à 2 fr. le paquet ; choux-fleurs, de 1 fr. 50 à 3 fr. 30 la pièce ; asperges, 3 à 4 fr. la botte ; pois nouveaux, 4 fr. le kilo ; pommes de terre nouvelles, 3 fr. 50 le kilo.
Halle aux grains : Blé 120 fr. les 80 kilos ; avoine, 60 les 50 kilos ; maïs étranger, 130 fr. les 50 kilos ; fèves 110 fr. l'hectolitre, pommes de terre, 60 fr. les 50 kilos.

Luzech
Nouveau chemin. — Le chemin de Crayssac à Miran-Luzech sera ouvert à la circulation sitôt après le cylindrage qui doit avoir lieu cette semaine.

Concert. — Privée de lumière après l'inondation du Lot, notre société musi-

cale dut suspendre les répétitions pendant près de deux mois. Malgré ce contre-temps elle donnera son premier concert de printemps le dimanche 15 mai à 18 heures, sur la place du Canal, avec le programme suivant :
1. Prague (pas redoublé), Delbecq ; 2. Les Ménajies (ouverture), H. Fayat ; 3. Sur la vague (valse), E. Scinji ; 4. Jeunesse (fantaisie), J. Martin ; 5. Bruxelles-Lille (marche), Nermalen.
Le dévoué chef, M. Cabanes, tiendra la baguette.

Blars
Elections municipales. — Dimanche 29 mai, les électeurs de la commune de Blars sont convoqués à l'effet de procéder à l'élection de 6 conseillers municipaux en remplacement de 6 conseillers démissionnaires.

Puy-l'Evêque
Naisances. — Pierre Durgueil, à l'Hôtel Moderne ; Ginette Delpuyroux, petite-fille de M. Touriol, instituteur et Simone Delbreil au Puyjoulou.

Foire. — Notre foire de mai a été très importante. Voici les cours pratiqués : Gros bœufs de travail, de 5.000 à 6.400 francs ; attelages moyens, de 4.000 à 4.800 fr. ; bovillons, de 1.500 à 2.000 fr. ; vaches de travail, de 3.000 à 4.000 fr. ; le tout la paire. Moutons d'élevage, de 120 à 250 fr., selon qualité et grosseur ; porcelets, de 90 à 120 fr. la pièce.
Volailles : Poules et poulets en baisse, 3 fr. 50 à 4 fr. ; dindons, 3 fr. 50 ; canards, 3 fr. ; pigeons, de 6 à 7 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 25 le tout le demi-kilo. Avec une baisse générale nettement accentuée. (Œufs, 4 fr. 50 la douzaine.)
Pommes de terre, de 50 à 55 fr. le sac de 80 litres, et le maïs, 70 fr.
Légumes : Plants d'oignons, 2 fr. ; de tomates, 2 fr. ; choux-fleurs, 0 fr. 50 à 1 fr. 50 ; asperges, 2 à 3 fr. la botte ; artichauts, 0 fr. 50 à 0 fr. 60 l'un.
Beaucoup de transactions ; excellente journée d'affaires pour les étalagistes et le commerce local.

Vers
Fête du muguet. — La fête du muguet, favorisée par un beau soleil et une journée ravissante. De nombreux visiteurs sont venus se réjouir au son de notre orchestre et s'égaier sur les terds verdoyants de notre ruisseau.

Arrondissement de Figéac
Figéac
P. T. T. — M. Ramel, Receveur des Postes à Figéac est nommé sur sa demande Receveur à Limoux (Aude). En lui exprimant les regrets que nous cause son départ nous lui adressons nos sincères félicitations.

Neotologie. — Nous apprenons la mort à Capdenac-Gare où il s'était retiré depuis quelques années, de M. Arsène Lénigant, âgé de 74 ans. Le défunt était membre du Conseil d'Administration de la Caisse d'épargne de Figéac et avait fait partie pendant longtemps du Conseil municipal de notre ville. Selon ses volontés, les obsèques qui ont eu lieu jeudi ont été purement civiles. Remarqué dans le nombreux cortège, une délégation de la Caisse d'épargne qui avait offert une superbe couronne.

Caisse d'épargne. — Les travaux de construction d'un trottoir le long des bâtiments de la Caisse d'épargne viennent à la suite d'une adjudication d'être donnés à MM. Drugeon frères, cimentiers.

Pharmacie de service. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, Place Champollion.

Naisances. — Cabridens Pierre-Marcel ; Marty Elise-Jeanne ; Route Jean-Marcel-Lucien.

Mariages. — Paquet Jean-Jacques-Gilles et Doppagne Marie-Jeanne.
Décès. — Savoy Etienne, 53 ans.

Bédoué
Récompense au courage. — L'Association Carnigge, qui récompense les actes de courage et de dévouement, a décerné une médaille et un prix de 1.000 fr. à M. Fernand Pezet, manieur au moulin de Bédoué, qui sauva d'une mort certaine une famille composée du père, de la mère et d'un petit enfant, lors des inondations de mars dernier, au moulin Redondet.

Nous adressons nos meilleures félicitations au courageux M. Pezet.

St-Céré
Vol. — Un malfaiteur a volé dans le dépôt des machines de la gare la magnéto de l'automobile garée sous un hangar depuis quelques jours.

Activement le gendarmier recueillit les déclarations et procéda aux constatations. Une enquête est ouverte.

Foire du 6 mai 1927. — Cours pratiqués : transactions rares sur les bœufs et les vaches. Bœufs de 20 mois, 2.100 à 2.600 fr. ; bœufs de travail jeunes 26 quintaux, 5.000 à 5.300 fr. ; gros bœufs d'attelage, 5.000 à 6.200 fr. ; le tout la paire ; bœufs gras, 230 fr. les 50 kilos ; bœufs d'Auvergne restent bon marché, peu de vente ; vaches, légère baisse ; vaches de 3 ans à 40 mois pleines 4.400 à 5.000 fr. ; vaches suitées 4.400 à 5.600 fr. la paire ; vaches grasses 190 à 190 fr. les 50 kilos ; veaux gras, marché bien approvisionné, légère baisse, prix extrêmes 5 et 8 fr. prix moyens, 7 fr. le kilo ; porcs gras 860 à 420 fr. les 50 kilos ; petits cochons de 2 mois 200 à 230 fr. ; 3 mois 280 à 300 fr. ; brebis, 160 à 200 fr. ; agneaux 80 à 115 fr. ; moutons gras 160 à 200 fr. l'un.
Volailles : poules, 5 fr. ; poulets, 5,75 ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo.
Pommes de terre nouvelles 3,50 le kilo ; 80 litres ; beurre du pays, 22 fr. ; beurre d'Isigny, 20 fr. ; fromage d'Auvergne, 14 fr., le tout le kilo ; œufs 4,50 à 5 fr. la douzaine.
Blé, 130 fr. ; seigle, 95 fr. ; blé noir, 90 fr. ; avoine, 40 fr., le tout les 80 litres ; carottes, 0,75 le paquet ; oignons, 1 fr. le paquet ; choux, 0,50 à 1 fr. l'un. Bois du Causse, 225 fr. ; bois du Ségala, 145 fr. les 4 stères rendus sur place ; fagots, 1 fr. l'un.

Augmentez vos aises en faisant votre cuisine sur le réchaud « GAZ BLEU PETROLE », qui vous fera une cuisson savoureuse, économique, rapide, sans odeur. En vente partout. Gros : 15, rue Taillout, Paris (9^e).

A PARIS
La Maison des LOTOIS
c'est la Brasserie-Restaurant « LE GALLO »
14 et 16, rue J.-J. Rousseau, 1^{er}
Propriétaire : L. AMAGAT (Originaire de Figes)
Téléph. : Central 67-56

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Meulet qui assurera le service demain, lundi, 16 courant.

Obsèques. — Vendredi ont eu lieu, dans la matinée, les obsèques de Mme Montagne, houlangerie, à Gourdon, qui a succombé, en quelques jours, à la fièvre typhoïde suivie de la jaunisse, à l'âge de 38 ans.

Cette brave et vaillante femme a surtout succombé à l'épuisement causé par la longue et sérieuse maladie de son mari, M. Montagne, président du syndicat des boulangers du Lot, alité depuis plus d'un mois.

Mme Montagne était la mère de cinq enfants, encore jeunes et a succombé bien prématurément en pleine force.

Ce décès a provoqué une vive émotion en ville et ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une très grande affluence très émue et très affectée en raison de cette pénible situation.

Nous prions M. Montagne et sa famille d'agréer l'expression de nos condoléances attristées.

Trouvé mort. — Un octogénaire qui habitait seul, M. Chantelouve, de Loupiac, 80 ans, a été trouvé mort le 11 mai dernier, à son domicile.

Ses voisins ne l'ayant pas aperçu depuis quelques jours, pénétrèrent chez lui et le trouvèrent mort dans son lit.

M. le D^r Constant a déclaré que le mort était naturelle et que le décès remontait à 3 jours environ.

Recamandour
Mariage. — Ces jours derniers, il a été célébré à Saignes (Lot), le mariage de M. Cyprien Judica de Recamandour, avec Mlle Rachel Lacan. Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Salviac
A propos de l'électrification. — Il suffit de lire un journal régional pour constater que de nombreux cantons du Lot songent à l'électrification des campagnes, maires, conseillers généraux, députés, sénateurs ne restent pas inactifs. Beaucoup de communes se groupent en syndicats. Des résultats tangibles sont atteints : Cazals, Catus sont éclairés à l'électricité ; le canton de Salviac seul reste en arrière : nous voulons croire qu'il ne tardera pas à prendre position.

Certes la commune de Salviac est éclairée à l'acétylène, mais le prix est devenu très coûteux comparativement à celui de l'électricité ; ce dernier mode plus moderne est en outre utile à nos artisans ruraux.

Les maires des communes du canton devraient se réunir et prendre toutes décisions utiles lors de la session des conseils municipaux de mai. Le jour prochain où tous les cantons limitrophes seront éclairés à l'électricité, les habitants du canton de Salviac protesteront et feront entendre leurs revendications.

Notre conseiller général est trop avisé pour ne pas songer à cela ; nous croyons savoir d'ailleurs que l'importance de cette question ne lui échappe pas.

Dégagnac
Culture du tabac à fumer. — C'est avec la plus grande satisfaction que les planteurs de Dégagnac et de la région ont appris que le département du Lot venait d'être autorisé, exceptionnellement, à planter le tabac à tamer de la variété « Paraguay ».

Mais, surpris par cette autorisation tardive, la saison étant trop avancée pour faire les semis de la variété autorisée, peu nombreux seront ceux qui usent de cette faculté.

Pour obvier à cet inconvénient, un certain nombre de planteurs pourront bien, par leurs relations, faire appel aux réserves des départements voisins cultivant la variété « Paraguay », mais encore convient-il, pour éviter des ennuis, que soient connus les termes de l'arrêté préfectoral qui ne peut tarder à être affiché, fixant le détail, au droit d'option en faveur de la culture du tabac à fumer.

Ils espèrent, maintenant que le premier pas est fait, que nos parlementaires emploieront tous leurs efforts pour que ce qui est aujourd'hui exceptionnel, devienne la règle générale de l'an prochain.

A VENDRE
Deux superbes mâles
LAPINS GEANTS DES FLANDRES
5 MOIS, RACE SELECTIONNEE
BRUNET François, à Barthe, DÉGAGNAC (Lot)

Chambre des Députés
Séance du 12 mai 1927

Dans la séance du matin, ainsi que nous l'avons publié dans notre service de dépêches de jeudi, la Chambre a discuté et voté le projet relatif à la création d'une caisse d'avances communales.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a discuté le projet portant modification du tarif général des douanes.

M. Bosc développe diverses considérations sur ce projet dont il demande le vote.

M. Laroche-Joubert donne communication du rapport. La discussion du projet est renvoyée au lendemain.

M. Desjardins demande quelles sont les mesures que le Ministre de la Guerre va prendre pour réprimer la propagande communiste contre l'armée et les officiers.

M. Painlevé répond que le Gouvernement a décidé de poursuivre cette propagande.

Séances du 13 mai 1927
Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet portant modification au tarif général des douanes. M. Lamouroux

estime que le projet ne donnera pas satisfaction à l'agriculture. MM. Landry, Cayrol, de Moncault présentent diverses observations.
Dans la séance de l'après-midi la Chambre poursuit la discussion relative au tarif douanier. MM. Cayrol, Capus, Bonat soutiennent plusieurs amendements.
Les articles 1 à 15 sont votés.

Quant de partir pour Paris
notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS
vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le hall de son immeuble

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 25.

L'aviateur Pinedo est arrivé à la Nouvelle-Orléans
L'aviateur Pinedo venant de Pensacola (Floride), est arrivé à la Nouvelle-Orléans.

Violent tremblement de terre en Herzégovine
De Londres. — Une dépêche de Belgrade signale qu'un violent tremblement de terre a eu lieu en Herzégovine. Les villes de Trérewic, Mostar et Stolac ont particulièrement souffert. Il y a de nombreuses victimes. Les dégâts sont très considérables. Les communications télégraphiques sont interrompues.

A la Chambre des Communes anglaise
De Londres. — On s'attend à ce qu'une séance très agitée aie lieu, lundi prochain, à la Chambre des Communes.

Le Gouvernement a l'intention de proposer de réduire à seize jours la durée des débats relatifs aux Trade-Unions-Bill. Les travaillistes s'efforceront de faire durer les débats indéfiniment.

Les aviateurs américains ne partiront pas
De New-York. — Aucun aviateur ne partira aujourd'hui pour Paris, à cause du mauvais temps.

La meurtrière de Mussolini est internée à Londres
De Londres. — L'anglaise Gibson qui tenta de tuer Mussolini est arrivée hier soir à Londres. Elle a déclaré regretter beaucoup d'avoir quitté l'Italie. « Je voudrais, a-t-elle ajouté, qu'on me laisse aller en Irlande. »

Dès son arrivée à la gare, elle fut conduite en automobile, dans une maison de santé, dans les environs de Régents-Parc.

Fiançailles princières
De Rome. — Le prince Humbert, héritier du trône d'Italie serait fiancé à sa cousine, la princesse Maria-Acetaide de Savoie, fille de l'oncle du roi.

LES CHANGES
Les changes à 11 heures étaient :
Livre : 127,02.
Dollar : 25,53.

T. S. F.
P. MEYZENO, 8^e Gambetta - CAHORS

CONTRE LA CHERTÉ DU VIN
BIERE de marque, au litre ... 1 75
EAU Bassin de Vichy, la bouteille ... 1 50
BRASSERIE LARNAUDIE
10, rue Blanqui

TRICOTEUSES Circulaires, Rectilignes, toutes Jauges. Laines, cotons, fils, soie. Prix de gros. Cat. échant. appret. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

PAPIERS PEINTS SOLDES à prix réduits
AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES
Vve RIVIÈRE
8, Rue Georges-Clemenceau
Dépositaire des Chambres « HYGÉA »
Fabrication garantie
Stores en bois peints depuis 7 fr. le mètre
GRAND CHOIX DE LITS FER ET CUIVRE

VERSEZ UN FLACON
de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier les nerfs, les os et tout l'organisme en général. Le flacon, 4 fr. 50.
Pharmacie Orlac à Cahors.

LEÇONS PARTICULIÈRES de Sténo-Dactylographie
Tous travaux de copie à la Machine : Actes, plaidoiries, mémoires, correspondance. — Prix modérés.
Mme WICKERS-THIÉBAUT
Sténo-Dactylographe
28, Boulevard Gambetta, CAHORS
Ete attachée au service sténo-dactylographique du Ministère du Commerce.
Ete-Chef de service à l'Association Nationale d'Expansion Economique.

MOTOCYCLISTES, CYCLISTES !!!
Avant d'acheter une machine venez visiter mon Magasin.
Vous y trouverez les premières marques Terrot, Atcyon, Peugeot, Diamant Lafrançaise. Les meilleures machines, les meilleurs prix. Très bonnes occasions à enlever.
R. PRADIÉ, 18, boul. Gambetta

BAINS DE BOUES
Qui ne sait pas que les BAINS DE BOUES sont le remède souverain pour guérir radicalement les Rhumatismes sous toutes leurs formes ? Tous les médecins vous l'affirmeront.
Notre compatriote,
M. ANNEQUIN
de Larroque-des-Arcs
co-propriétaire de ces Bains de Boues à SAUBUSSE, près DAX
offre à des prix très modestes la Pensée, Chambre, Visites médicales, y compris tous les Bains de Boues pour toute la cure et tous les soins compris, depuis 28 fr. par jour.
Ecrire à M. le Directeur de l'Etablissement Thermal, à SAUBUSSE-LES-BAINS (Landes).

MEUBLES
COMBROUSE FILS
8, rue Maréchal-Joffre - CAHORS
CHAMBRES à coucher - SALLES à manger
SIÈGES - GLACES - LITERIE
Lavabos - Petits Meubles
Dépositaire des Sièges STELLA
FABRICATION GARANTIE
Prix Exceptionnels

VOITURES D'ENFANTS
Les plus belles - Les moins chères
Garniture automobile
Henri Vidallac
Bourrelier, Boulevard Gambetta, 115

ON DEMANDE
Ouvriers menuisiers ou ébénistes
S'adresser au Bureau du Journal

A CÉDER
PORTEFEUILLE D'ASSURANCES
Incendie-Accidents-Vie
S'adresser : Etude de M^e BOYER, huissier à Cahors, 4, rue Blanqui

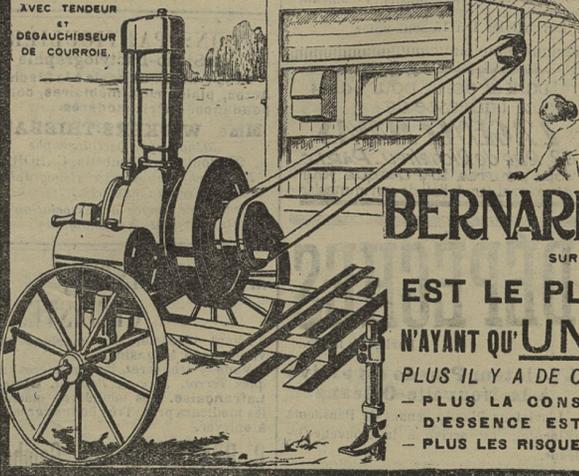
ON DEMANDE
Bon employé de Banque
Libéré du service Militaire
RÉFÉRENCES EXIGÉES
S'adresser au Bureau du Journal

GARÇON COIFFEUR
actif et sérieux, bon salaire, place d'avenir, facilités pour apprendre toutes branches du métier, demandé chez M. POPOVITCH, Coiffeur pour Dames, CAHORS.

A VENDRE
MAISON 2 pièces, très bon état avec jardin et eau dans la cave, située à Larroque-des-Arcs. Pour tous renseignements : S'adresser à M. Chanut, rue des Mirepoix, n^o 9.

A VENDRE
VOITURE RENAULT 12 CV
Eclairage et démarrage parfait état
Prendre adresse au bureau du Journal

GROS SUCCÈS! **Sans hésitation**
LOCOMOBILE MONTÉE SUR RESSORTS
 AVEC TENDEUR
 ET DÉCHAUCHISSEUR DE COURROIS



car si la baisse se produisait d'ici fin Décembre l'argent payé en trop vous serait remboursé comme il vient d'être fait pour la dernière baisse.

BERNARD-MOTEURS
 SURESNES (SEINE)

EST LE PLUS SIMPLE
N'AYANT QU'UN SEUL CYLINDRE
PLUS IL Y A DE CYLINDRES :
 - PLUS LA CONSOMMATION D'HUILE ET D'ESSENCE EST FORTE.
 - PLUS LES RISQUES DE PANNES SONT GRANDS

VISITEZ NOTRE STAND FOIRE DE PARIS DU 14 AU 29 MAI 1927

geurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.
 Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

LES TACHES DE ROUSSEUR
 disparaissent en quelques jours, grâce à la **CRÈME DES TROIS FLEURS**. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 3 fr. 45.
 DÉPÔT à CAHORS : Pharmacie Artigue, 38, Bd Gambetta.

HORLOGERIE - SUISSE
 1 bis, rue du Portail-Alban, CAHORS

GRAND ASSORTIMENT
 d'Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie
 Orfèvrerie - Lunetterie

Maison de Confiance vendant le meilleur marché
 Achat d'or et d'argent, vieux dentiers
 ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS

Richard KUBOWSKI, Horloger-Bijoutier

HOTEL DES VENTES
 4, rue Blanqui, Cahors

Actuellement grand choix de chambres, dressoirs et tables de salle à manger, grandes glaces pour magasin, série de bocaux et cloches pour confiserie ou pâtisserie, etc., etc., coffre-forts d'occasion et neuf (marque Baucle).

Achat et échange
 de meubles et d'objets mobiliers quelconques

GREFFE du Tribunal de 1^{re} instance du département du Lot, ayant juridiction consulaire pour l'arrondissement de Figeac.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Les créanciers de GRANIER Albert, garagiste à Figeac (Lot), sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le mercredi vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-sept, à neuf heures trente, dans une des salles du Palais de Justice à Cahors (Lot) pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.

Ils sont, en outre, priés de remettre, avant la date ci-dessus, au greffe du Tribunal ou au syndicat, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes qu'ils réclament.

Le greffier en chef,
 E. BONNEFOUS.

Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY
 Professeur de l'Université
 Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors
 et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
 du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS

Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy
 (avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr.

En vente : A CAHORS

Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Gracieuse au hêret bleu.....
 Roman Basque

1 vol. Prix : 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS -

En vente : A CAHORS

Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
 Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

EDITION D'AFFICHES ARTISTIQUES

La superbe série d'affiches illustrées que la Compagnie d'Orléans continue à faire paraître (grands châteaux de la Loire, sites et monuments de la Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, etc.) vient d'être complétée par cinq nouveaux sujets :

« Le Château de Blois » (Constant Duval) où l'on voit, dans la cour intérieure, l'aile Louis XII et le splendide escalier François I^{er}.

« Le Château de Valençay » (Ch. Hallo), imposante construction avec donjon flanqué de quatre tourelles remarquablement sculptées.

« Le Château de Chenonceaux » (Constant Duval), dont l'originalité consiste dans sa construction sur la rivière du Cher.

« Pointe de Penmarch, Chapelle N. D. de la Joie » (Ch. Hallo), paysage typique du Finistère qu'anime une procession de pèlerins bretons.

A l'impression :

« Le Château de Cheverny » (Constant Duval), dont la noble façade au milieu d'un beau parc, est flanquée de deux pavillons couronnés de dômes aux lanternons à jour.

Ces affiches sont mises en vente au Service de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris, au prix de 5 fr., 4 fr. 75 ou 4 fr. 50 l'exemplaire (frais de port en sus) suivant la quantité commandée. Réduction aux Membres de l'Enseignement.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
 (Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1926)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 2 fr. 75 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1926.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 20 pour la France et 6 fr. 25 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

L'Amérique du Sud
 Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Américaine et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voya-

IMPRIMERIE A. COUESLANT
 (Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

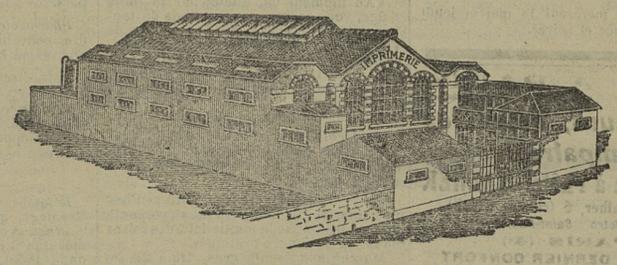
INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
 1, Rue des Capucins

ANNEXE :
 4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 12

L'EXPIATION DE SAVÉLI
 PAR
Henry GRÉVILLE
 VIII

— Je veux lui demander la grâce de Savéli, qu'il veut faire soldat ; c'est mon fiancé ; nous nous marierons à Pâques, avec la permission du seigneur.

— Et tu veux demander sa grâce ? Retourne chez toi, ma colombe, va-l'en vite... Va ! n'entre pas là-dedans... C'est la voix de Dieu qui me l'a ordonné, dit Fédotia tremblante et retenant à peine les larmes dans ses yeux innocents. Cette nuit, mon ange m'a parlé et m'a dit : « Va trouver Bagrianoï. » Je me suis mise à genoux et j'ai prié les saints, et j'ai entendu la même voix. Que la sainte Vierge me soit en aide !

La fillette fit le signe de la croix et regarda le domestique avec assurance. Celui-ci se sentit ému jusqu'au fond de son vieux cœur bronzé.

— Va-l'en, ma fille, ton ange gardien ne serait pas content de te voir entrer ici, dit-il en lui mettant doucement la main sur l'épaule. Savéli sait-il que tu veux voir le maître ?

— Non.

— Eh bien ! va lui demander con-

seil, et s'il te permet de le faire, je te laisserai entrer. Va !

Sa main calleuse poussa doucement la jeune fille du côté du village.

Le cœur gros, les yeux débordant de larmes, Fédotia fit deux pas, puis se retourna indécise du côté de cette maison où la grâce de Savéli était peut-être, où il ne tenait qu'à elle d'essayer de l'obtenir. En ce moment, Bagrianoï lui-même parut à la fenêtre de son cabinet ; il lui faisait signe de la main d'approcher.

— Le seigneur m'appelle, dit-elle avec un élan de joie au vieux domestique : je vais lui parler.

Elle passa en courant devant lui ; ses pieds touchaient à peine la terre. Elle franchit en deux bonds les six marches du perron et entra dans la maison. Timothée fit avec la main ce geste russe qui exprime à la fois un tour à tour le découragement, la lassitude, l'insouciance, et rentra dans la cuisine, tout morose.

— Une si jolie fille, grommelait-il entre ses dents, et si jeune ! C'est si bête !

Arrivée dans le vestibule, Fédotia resta interdite. Le parquet ciré, une panoplie avec armes accrochée au mur, une grande glace qui la réfléchissait tout entière et lui donnait l'illusion d'une autre personne placée devant elle à la regarder, — tous ces objets et cet aspect nouveau lui inspiraient une sorte de terreur. Elle avait déjà la main sur le bouton de la porte, prête à s'enfuir, lorsque Bagrianoï

passa la tête hors de son cabinet.

— Eh bien ! dit-il, où vas-tu ? Entre donc !

Il ouvrit la porte toute grande.

— Tu me voulais quelque chose ? Que demandais-tu à Timothée ?

— Je lui demandais si l'on peut vous parler !

— Tu vois qu'en effet on peut me parler, répondit Bagrianoï en souriant. Et que t'a-t-il répondu ?

— Il m'a répondu... que je ferai mieux de retourner chez nous.

— L'imbécile ! dit Bagrianoï en continuant à sourire. Et qu'est-ce que tu me voulais ?

— Je voulais... O maître, accordez-moi la grâce de Savéli et je vous bénirai jusqu'au dernier jour de ma vie ! s'écria Fédotia, fondant en larmes. Et se précipitant aux pieds de Bagrianoï, elle toucha trois fois la terre du front.

— Savéli ? L'insolent qui m'a répondu hier, devant le village, avec tant d'insolence ?

— Oui, maître ; il ne le fera plus ! s'écria Fédotia en pleurant à chaudes larmes. Pardonnez-lui ! ne le faites pas soldat, ne l'envoyez pas loin ; je mourrais, maître ! Vous ne voulez pas la mort d'une pauvre fille ?

— Tu l'aimes donc bien, demanda Bagrianoï.

— C'est mon fiancé. Nous voulions obtenir de vous de nous marier à Pâques. Permettez-nous, seigneur, de nous marier, et faites grâce à Savéli !

— C'est lui qui t'a envoyée ? demanda Bagrianoï sans rire.

— Non, maître. Il ne sait pas que je suis venue.

— Ah ! c'est plus intéressant ; mais, dis-moi, pourquoi veux-tu que je lui pardonne à ton fiancé ? Je n'ai pas de raisons pour l'aimer, moi !

Fédotia ne put trouver de réponse. Elle chercha un instant, puis, faute de mieux, elle revint à sa première idée.

— Nous vous bénirons jusqu'au dernier jour de notre vie ! répéta-t-elle, le gosier plein de larmes.

— Je veux bien lui pardonner, moi, dit Bagrianoï qui ne la quittait pas des yeux ; mais il fait froid pour causer. Viens par ici.

Il la fit passer devant lui dans son cabinet. C'était une vaste pièce éclairée par deux fenêtres donnant sur la pelouse. Les meubles de vieux acajou étaient recouverts de cuir vert foncé. Un large divan occupait un angle de la pièce. Le bureau était couvert de journaux ; Bagrianoï lisait beaucoup et se piquait de libéralisme en ce qui concernait le destin des employés. Il ferma la porte. Fédotia, troublée, se tenait debout au milieu de la pièce.

— Ecoute, lui dit-il en lui prenant les deux mains, tu tiens beaucoup à la grâce de ton Savéli ?

— Oui, seigneur, plus qu'à tout au monde.

— Eh bien, tu l'auras.

Fédotia, éperdue de joie, se jeta aux pieds de Bagrianoï, riant, pleurant, baisant ses vêtements.

— Ne baise pas mes pieds, continua Bagrianoï, c'est du bien perdu. Ton

Savéli ne sera pas soldat, mais tu vas me dire merci.

— Que le Seigneur vous comble de bénédictions, commença la jeune fille, prête à défilier le long chapelet de bénédictions dont les paysans russes ne sont pas avares.

— Ce n'est pas ainsi que je l'entends. Allons, sois gentille, ne fais pas trop de bruit, hein ?

Il la saisit par la taille et l'enleva. En perdant pied, Fédotia poussa un cri perçant.

— Si tu cries, je te mets dehors, et Savéli ira en Sibérie ! gronda le seigneur. Pas un mot, tu m'entends !

Fédotia ne dit plus rien.

IX

Lorsqu'elle sortit du cabinet de Bagrianoï, aussi blanche que la neige du dehors, elle marchait d'un pas automatique.

— Attends, lui dit Bagrianoï qui la reconduisait, je vais te donner un mouchoir.

Il en prit un dans l'armoire, le déplié et le posa sur le bras de la jeune paysanne, toujours muette.

— Adieu, Fédotia, fit-il, avec un geste de la main, et il rentra dans son cabinet.

La jeune fille, se voyant seule, frémit de la tête aux pieds. Machinalement elle ouvrit la porte, sortit, le mouchoir déplié toujours sur son bras, et prit le chemin du village, toujours absorbée dans une seule pensée. Comme elle arrivait au carrefour, elle

rencontra un groupe de jeunes gens qui sortaient de l'église où l'on avait préparé le lin. Jusque-là elle n'avait rien vu, marchant la tête baissée, les mains jointes ; — tout à coup elle leva la tête, et elle aperçut son fiancé qui fixait les yeux sur le mouchoir pendant à son bras. Elle poussa un cri et recula de quelques pas en étendant les deux mains comme pour se défendre.

— Qui t'a donné cela ? fit Savéli d'une voix tonnante ; et il avançait la main.

— Ne me touche pas, ne me touche pas ! s'écria-t-elle d'une voix désespérée en reculant encore.

— D'où viens-tu ? cria le jeune homme, fou de douleur et de rage.

Fédotia le regarda bien en face ; les yeux du jeune homme étaient étincelants de colère. Elle prit en courant le chemin de la rivière. Les jeunes gens, Savéli en tête, se lancèrent à sa poursuite.

— Fédotia !... Fédotia !... cria deux ou trois fois Savéli ; mais sa voix, étouffée par l'ardeur de la course, n'arriva peut-être pas aux oreilles de la jeune fille. Elle continua à courir, si légère, que ses pieds ne laissaient pas d'empreinte sur le chemin ; — elle descendit comme une flèche la rampe de la rivière, et sauta dans le petit bassin qu'elle avait regardé le matin. Savéli arriva juste à temps pour frôler le pan de sa robe. Le mouchoir bariolé était resté au bord du trou béant.